

DEFINEO SEPTEMBRE 2017

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum.

Conjuguez
diversification
et potentiel
de performance
pour votre
assurance vie



Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
Offre à durée limitée. Commercialisation du 2 mai au 8 septembre 2017, pouvant être clôturée sans préavis.
Code ISIN: FR0013240538

Document à caractère promotionnel

DEFINEO SEPTEMBRE 2017

Defineo Septembre 2017 est un support en unités de compte :

- 50 % du capital initial est garanti et arbitré dès la fin de la première année avec un gain certain de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ (soit 3,99 % net de frais de gestion).
- 50 % du capital initial restant est investi pendant 8 ans maximum avec un gain de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée dépendant de la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®]. Le capital est protégé jusqu'à une baisse⁽³⁾ de 40 % de l'indice à l'échéance finale par rapport à son niveau initial.

Defineo Septembre 2017 offre l'opportunité, au moyen de deux Enveloppes distinctes, de tirer profit du potentiel de performance du marché actions européen au travers de l'indice Euro Stoxx 50[®], indice représentatif du marché actions de la zone Euro.

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Groupama Modulation et Groupama Premium, et du contrat de capitalisation Groupama Capitalisation.

Ce support est un instrument de diversification ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement.

+ AVANTAGES

- L'Enveloppe à Gain Garanti est arbitrée automatiquement vers les fonds en euros de votre contrat à l'issue de la 1^{re} année avec un gain certain de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾.
- L'Enveloppe à Gain Conditionnel est arbitrée automatiquement au sein de votre contrat (par anticipation ou à l'échéance finale) avec un gain potentiel annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée en fonction de la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®].
- Effet mémoire pour l'Enveloppe à Gain Conditionnel : si les conditions de versement du gain de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont déclenchées, il sera acquis au titre de l'année en cours et également pour chacune des années précédentes.
- Dès lors qu'à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, le capital de l'Enveloppe à Gain Conditionnel est protégé à l'échéance finale.

- INCONVÉNIENTS

- Un gain plafonné sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel : la somme des gains ne pourra excéder 40 %, même si la performance de l'indice est supérieure.
- Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50[®] ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance. Cette performance résulte, pour l'investisseur, en un rendement moindre qu'une performance de dividendes réinvestis.
- Une durée de placement non connue à l'avance et pouvant varier entre 4 et 8 ans sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel.
- À l'échéance, il existe un risque de perte en capital partielle ou totale sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement à l'échéance de l'Enveloppe à Gain Conditionnel de Defineo Septembre 2017, est très sensible à une faible variation de l'indice Euro Stoxx 50[®] autour du seuil de - 40 %.

► FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission⁽⁴⁾. Ces risques sont notamment :

Risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie —

L'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée (rachat total ou décès) se fera aux conditions de marché.

Risque de contrepartie — Le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. La notation de Morgan Stanley & Co International PLC est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit. Conformément à la réglementation relative au mécanisme

de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis, sur décision de l'Autorité de Résolution compétente, à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

Risque de marché — Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité — Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

(1) Pour les versements réalisés du 2 mai au 8 septembre 2017 sur Defineo Septembre 2017, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports de Groupama Gan Vie, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur de ce support.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (27 septembre 2017) et à la dernière date d'observation (22 septembre 2025), exprimée en pourcentage.

(4) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

L'assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 29 septembre 2025, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

ILLUSTRATION DU FONCTIONNEMENT DE DEFINEO SEPTEMBRE 2017

Au 27 septembre 2017, 100 % de votre capital est investi dans Defineo Septembre 2017:

- **50 % du capital initial** est alloué à une **Enveloppe à Gain Garanti**, rémunérée au taux annuel fixe de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ et arbitrée automatiquement dès la fin de la première année vers le fonds en euros de votre contrat.

Le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon votre contrat) est de 3,99 % (taux calculé sur les 50 % du capital placés sur l'Enveloppe à Gain Garanti).

- **50 % du capital initial** est alloué à une **Enveloppe à Gain Conditionnel**, rémunérée avec un gain potentiel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée (Effet mémoire) si à l'une des dates d'observation⁽⁵⁾, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial.

Dans ce cas, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de l'Enveloppe à Gain Conditionnel (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en fonction de l'échéance, est de : 3,65 % la 4^e année; 3,56 % la 5^e année; 3,46 % la 6^e année; 3,37 % la 7^e année; 3,29 % la 8^e année. À défaut, votre capital est protégé tant que l'indice Euro Stoxx 50[®] n'est pas en baisse de plus de 40 % à l'échéance finale, soit un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de - 0,96 %.

Enveloppe à Gain Garanti

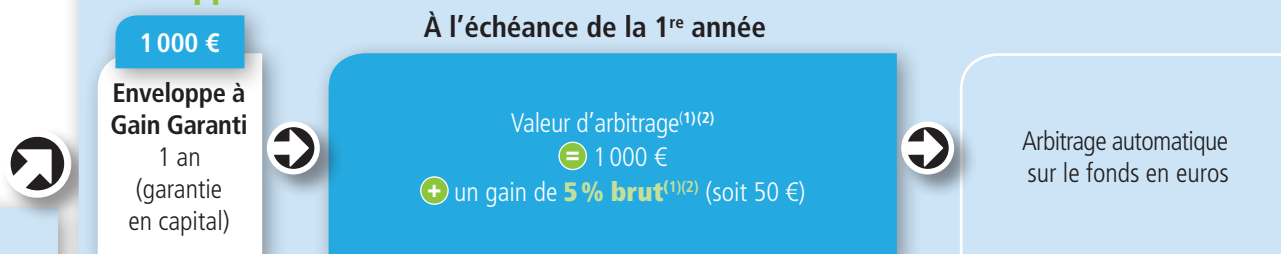
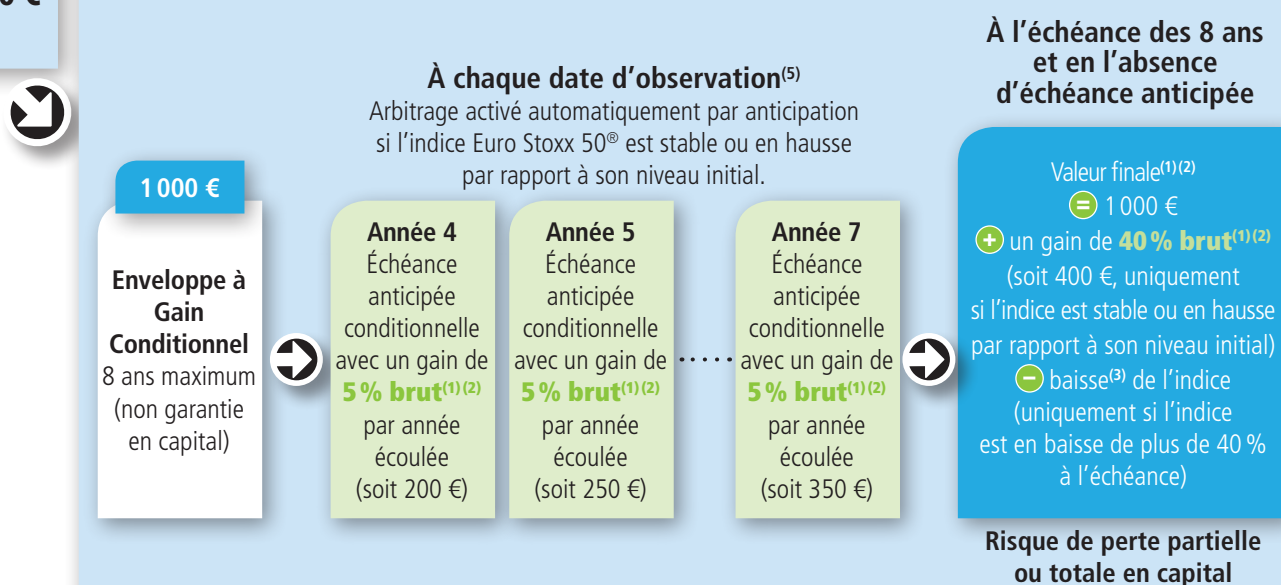


Illustration pour un investissement de **2 000 €**

Enveloppe à Gain Conditionnel



(1) Pour les versements réalisés du 2 mai au 8 septembre 2017 sur Defineo Septembre 2017, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports de Groupama Gan Vie, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur de ce support.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (27 septembre 2017) et à la dernière date d'observation (22 septembre 2025), exprimée en pourcentage.

(4) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

(5) Les dates d'observation sont: 21 septembre 2021, 20 septembre 2022, 20 septembre 2023, 20 septembre 2024 et 22 septembre 2025.

L'assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 29 septembre 2025, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

► MÉCANISME DE L'ENVELOPPE À GAIN GARANTI

À l'issue de la 1^{re} année

L'Enveloppe à Gain Garanti (50 % du capital initial) prend fin et est arbitrée automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, le 27 septembre 2018. Le montant arbitré s'élève alors à :

$$50 \% \times \left(\begin{array}{c} 100 \% \text{ de la valeur initiale au 27 septembre 2017} \\ + \\ \text{un gain de 5 \% brut}^{(1)(2)} \end{array} \right)$$

Soit 52,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de la valeur initiale : 50 % x (100 % + 5 %)

Parallèlement, l'Enveloppe à Gain Conditionnel (50 % du capital initial) reste investie jusqu'à l'échéance (anticipée ou finale) du support.



► MÉCANISME DE L'ENVELOPPE À GAIN CONDITIONNEL

En cas d'échéance anticipée, un gain de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée (Effet mémoire)

De l'année 4 à l'année 7, si, à l'une des dates d'observation⁽⁵⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieur ou égal à son niveau initial du 27 septembre 2017, Defineo Septembre 2017 prend fin par anticipation.

Le montant arbitré s'élève alors à :

$$50 \% \times \left(\begin{array}{c} 100 \% \text{ de la valeur initiale au 27 septembre 2017} \\ + \\ \text{un gain de 5 \% brut}^{(1)(2)} \text{ par année écoulée} \\ \text{depuis l'émission} \end{array} \right)$$

Soit entre 60 % et 67,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de la valeur initiale

À défaut, Defineo Septembre 2017 prend fin à l'échéance finale, le 29 septembre 2025.

À l'issue de la 8^e année, une protection du capital jusqu'à une baisse de l'indice de 40 %

Dans le cas où Defineo Septembre 2017 atteint l'échéance finale, trois situations sont alors possibles. La valeur finale de l'Enveloppe à Gain Conditionnel (le 29 septembre 2025), hors frais de gestion du contrat, est calculée en fonction du niveau de l'indice à la date d'observation finale (le 22 septembre 2025) :

Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial

$$50 \% \times \left(\begin{array}{c} 100 \% \text{ de la valeur initiale} \\ \text{au 27 septembre 2017} \\ + \\ \text{un gain de 40 \% brut}^{(1)(2)} \end{array} \right)$$

Effet mémoire

Si l'indice n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

$$50 \% \times \left(\begin{array}{c} 100 \% \text{ de la valeur initiale} \\ \text{au 27 septembre 2017} \end{array} \right)$$

Protection

Si l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

$$50 \% \times \left(\begin{array}{c} 100 \% \text{ de la valeur initiale} \\ \text{au 27 septembre 2017} \\ - \\ \text{la baisse}^{(3)} \text{ finale} \\ \text{de l'indice} \end{array} \right)$$

**Perte partielle ou totale en capital
(Enveloppe à Gain Conditionnel)**

> Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :

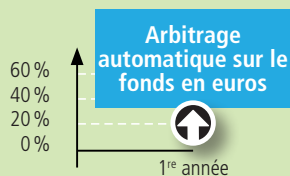
- en cas de sortie (rachat total ou décès) avant l'échéance ;
- à l'échéance finale, si l'indice Euro Stoxx 50[®] est en baisse⁽³⁾ de plus de 40 % le 22 septembre 2025 par rapport à son niveau initial ;
- ou, en cas de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur.

SCÉNARIOS DE MARCHÉ – EXEMPLES

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE: BAISSÉ IMPORTANTE DE L'INDICE EURO STOXX 50®

Enveloppe à Gain Garanti: 50 % du capital initial garanti avec un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾

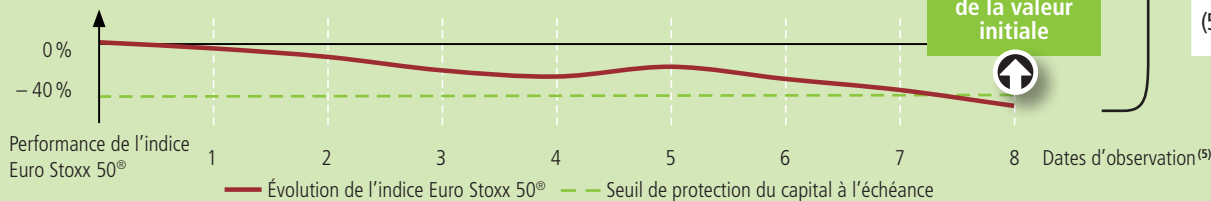


52,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾
de la valeur
initiale
la 1^{re} année



Somme
des Enveloppes
de Defineo
Septembre 2017:
81,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾
de la valeur
initiale
(52,50 % + 29 %)

Enveloppe à Gain Conditionnel: 50 % du capital initial



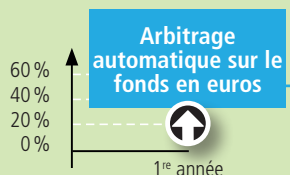
29 % brut⁽¹⁾⁽²⁾
de la valeur
initiale



- À l'issue de la 1^{re} année, l'**Enveloppe à Gain Garanti** (soit 50 % du capital initial) est arbitrée automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, assortie d'un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 52,50 % brut de la valeur initiale [50 % x (100 % + 5 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 3,99 %. 50 % du capital initial reste investi sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel.
- Pour l'**Enveloppe à Gain Conditionnel**, à chaque date d'observation⁽⁵⁾, l'indice Euro Stoxx 50® est inférieur à son niveau initial. Le mécanisme d'arbitrage anticipé automatique n'est donc pas activé et le capital reste investi sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel jusqu'à l'échéance finale. À la dernière date d'observation⁽⁵⁾ (soit en année 8), l'indice est en baisse de 42 % par rapport à son niveau initial, clôturant en dessous du seuil des - 40 %. L'Enveloppe à Gain Conditionnel (50 % du capital initial) n'est plus protégée et sa valeur finale est alors égale à 58 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (niveau final de l'indice), ce qui représente 29 % de la valeur initiale de Defineo Septembre 2017 [50 % x (100 % - 42 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de l'Enveloppe à Gain Conditionnel de - 7,48 %.
- **Au total, la somme des Enveloppes de Defineo Septembre 2017 est alors égale à 81,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (52,50 % + 29 %), engendrant une perte en capital.**

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE: BAISSÉ CONTINUE ET MODÉRÉE DE L'INDICE EURO STOXX 50®

Enveloppe à Gain Garanti: 50 % du capital initial garanti avec un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾

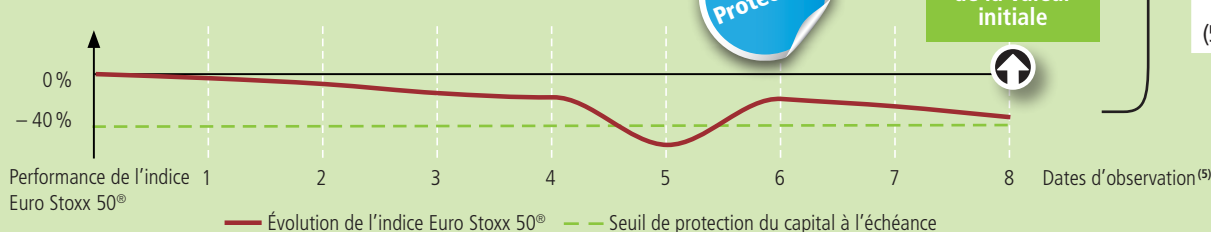


52,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾
de la valeur
initiale
la 1^{re} année



Somme
des Enveloppes
de Defineo
Septembre 2017:
102,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾
de la valeur
initiale
(52,50 % + 50 %)

Enveloppe à Gain Conditionnel: 50 % du capital initial



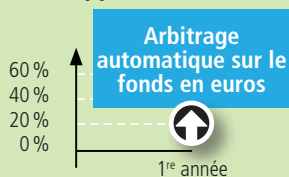
50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾
de la valeur
initiale



- À l'issue de la 1^{re} année, l'**Enveloppe à Gain Garanti** (soit 50 % du capital initial) est arbitrée automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, assortie d'un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 52,50 % brut de la valeur initiale [50 % x (100 % + 5 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 3,99 %. 50 % du capital initial reste investi sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel.
- Pour l'**Enveloppe à Gain Conditionnel**, à chaque date d'observation⁽⁵⁾, l'indice Euro Stoxx 50® est inférieur à son niveau initial. Le mécanisme d'arbitrage anticipé automatique n'est donc pas activé et le capital reste investi sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel jusqu'à l'échéance finale. À la dernière date d'observation⁽⁵⁾ (soit en année 8), l'indice est en baisse de 32 % par rapport à son niveau initial, clôturant au-dessus du seuil des - 40 %. L'Enveloppe à Gain Conditionnel (50 % du capital initial) est protégée à l'échéance et sa valeur finale est alors égale à 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, ce qui représente 50 % de la valeur initiale de Defineo Septembre 2017 (50 % x 100 %). Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de l'Enveloppe à Gain Conditionnel de - 0,96 %.
- **Au total, la somme des Enveloppes de Defineo Septembre 2017 est alors égale à 102,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (52,50 % + 50 %).**

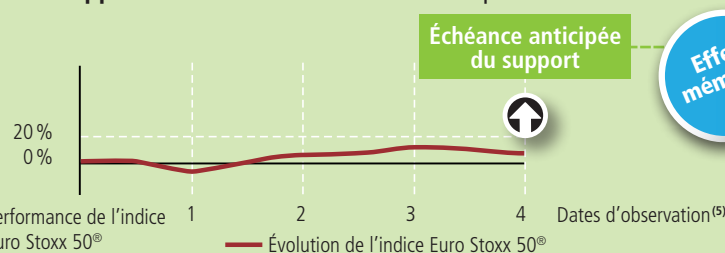
SCÉNARIO FAVORABLE : HAUSSE DE L'INDICE EURO STOXX 50®

Enveloppe à Gain Garanti : 50 % du capital initial garanti avec un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾



52,50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de la valeur initiale la 1^{re} année

Enveloppe à Gain Conditionnel : 50 % du capital initial



Somme des Enveloppes de Defineo Septembre 2017 : **112,50%** brut⁽¹⁾⁽²⁾ de la valeur initiale (52,50 % + 60 %)

- À l'issue de la 1^{re} année, l'**Enveloppe à Gain Garanti** (soit 50 % du capital initial) est arbitrée automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, assortie d'un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 52,50 % brut de la valeur initiale [50 % x (100 % + 5 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 3,99 %. 50 % du capital initial reste investi sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel.
- Pour l'**Enveloppe à Gain Conditionnel**, l'indice Euro Stoxx 50® est en hausse à la 1^{re} date d'observation⁽⁵⁾ (soit en année 4) et clôture à + 10 % par rapport à son niveau initial. Le mécanisme d'arbitrage anticipé est donc activé et Defineo Septembre 2017 prend fin. La valeur finale de l'Enveloppe à Gain Conditionnel (50 % du capital initial) est alors égale à 120 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, ce qui représente 60 % de la valeur initiale de Defineo Septembre 2017 [50 % x (100 % + 4 x 5 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de l'Enveloppe à Gain Conditionnel de 3,65 %.
- **Au total, la somme des Enveloppes de Defineo Septembre 2017 est alors égale à 112,5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (52,50 % + 60 %).**

ÉVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX 50® (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



La performance de Defineo Septembre 2017 est en lien avec les évolutions annuelles de l'indice Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis). Celui-ci est composé de 50 des plus grandes capitalisations boursières (réparties entre les différents états membres de la zone euro). La consultation de l'indice est publique, sa cotation est quotidienne et consultable sur le site www.stoxx.com.

Source : Bloomberg, le 1^{er} mars 2017

- (1) Pour les versements réalisés du 2 mai au 8 septembre 2017 sur Defineo Septembre 2017, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports de Groupama Gan Vie, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur de ce support.
- (2) Hors frais de gestion du contrat.
- (3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (27 septembre 2017) et à la dernière date d'observation (22 septembre 2025), exprimée en pourcentage.
- (4) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».
- (5) Les dates d'observation sont : 21 septembre 2021, 20 septembre 2022, 20 septembre 2023, 20 septembre 2024, 22 septembre 2025.

L'assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 29 septembre 2025, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

FICHE TECHNIQUE

Instrument financier : Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Émetteur : Morgan Stanley & Co International PLC (Moody's A1, Standard & Poor's A+).

Notations en vigueur au 1^{er} mars 2017. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Code ISIN : FR0013240538

Devise : EUR

Sous-jacent : Euro Stoxx 50® (Code ISIN: EU0009658145)

Cotation : Bourse de Luxembourg

Valorisation : hebdomadaire (le vendredi)

Double valorisation : une double valorisation du Titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Thomson Reuters qui est une société indépendante financièrement de Morgan Stanley & Co International PLC.

Marché secondaire : Morgan Stanley & Co International PLC s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière hebdomadaire des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du support avec une fourchette achat/vente de 1%.

Montant maximum de l'émission : 450 millions d'euros

Valeur nominale : 2 000 euros

Valeur initiale de l'unité de compte : 1 000 euros

Garantie du capital : pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.

Période de commercialisation : du 2 mai au 8 septembre 2017

Prix de souscription : il progressera de façon constante durant la période de commercialisation de 995,27 euros le 5 mai 2017 à 1000 euros le 27 septembre 2017.

Date d'émission du support : 5 mai 2017

Date d'observation initiale du niveau de l'indice : 27 septembre 2017

Date d'arbitrage de l'Enveloppe à Gain Garanti : 27 septembre 2018

Dates d'observation du niveau de l'indice : 21 septembre 2021, 20 septembre 2022, 20 septembre 2023, 20 septembre 2024

Dates d'arbitrage suite au remboursement anticipé de l'Enveloppe à Gain Conditionnel : 28 septembre 2021, 27 septembre 2022, 27 septembre 2023, 27 septembre 2024

Date d'observation finale du niveau de l'indice : 22 septembre 2025

Date d'échéance finale : 29 septembre 2025

AVERTISSEMENT FINAL

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Disponibilité de la documentation du support – La documentation juridique relative à l'émission pourra être obtenue sur une page dédiée du site de Morgan Stanley & Co International PLC (sp.morganstanley.com), et le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu). **Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus du support et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le support.**

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation »). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrément – Morgan Stanley & Co International PLC est agréée et régulée par la Financial Services Authority (sous le numéro d'agrément 165935).

Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du support Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

Restrictions générales de vente – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Morgan Stanley & Co International PLC n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marchés – Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Rachat par Morgan Stanley & Co International PLC ou dénouement anticipé du support – Seule Morgan Stanley & Co International PLC s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le titre, à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Morgan Stanley & Co International PLC peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déblocement de la position de Morgan Stanley & Co International PLC liés à ce rachat. Morgan Stanley & Co International PLC et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

Avertissement relatif à l'indice – EURO STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique – Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

Conflit d'intérêt – Morgan Stanley & Co International PLC ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

DES QUESTIONS ? UN CONSEIL ?



Coordonnées
de votre
conseiller

Édition : mai 2017

Gérez votre contrat depuis votre Espace client sur www.groupama.fr



▶ Consultez en temps réel :

- la valeur et le détail de votre contrat,
- la clause bénéficiaire,
- la répartition de votre épargne,
- l'historique des opérations.

▶ Effectuez des opérations :

- des versements libres ou programmés,
- des arbitrages,
- des retraits partiels.

▶ Suivez l'actualité des marchés pour :

- vous informer sur les OPCVM,
- simuler leur performance sur une période,
- comparer la performance de plusieurs fonds,
- créer des alertes e-mail sur des OPCVM.

Retrouvez votre identifiant Internet dans votre relevé de situation et suivez les instructions pour vous connecter.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama. Groupama Modulation, Groupama Premium et Groupama Capitalisation sont des contrats assurés par **Groupama Gan Vie** – Société anonyme au capital de 1 371 100 605 € – 340 427 616 RCS Paris APE : 6511Z – Siège social : 8-10, rue d'Astorg – 75008 Paris. Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61, rue Taitbout – 75009 Paris Réf. 3350-229914-052017 – Création : Morgan Stanley – Photos : Shutterstock

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant des imprimeurs référencés « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.



Groupama
la vraie vie s'assure ici